VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Splendide Emplacement d'Affaires.

Cottages doubles, terrains vacants et cottages simples à bâtir progressistes.

Emplacement d'affaires No 247 avenue Atlantique à l'encoignure de l'avenue Pelican.

Magasin et résidence avenues Pacifique et Pelican.

Magasin cottages doubles

Nos 239 et 241 avenue Atlantique, entre les rues Pélican et Thayer

Nos 233 et 235 avenue Atlantique, entre les rues Pélican et Thayer

245 et 247 avenue Pacifique à l'encoignure de l'avenue Pélican

Avenue Pélican, entre les rues Pacifique et Elmire.

Lots vacants

Trois lots dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Elmire et la rue Thayer.

Cottage simple No 243 avenue Pacifique, entre l'avenue Pelican et la rue Thayer.

Succession de Thomas J. Kennedy.

No 73 160 Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STOUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI le 23 juin 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 16 mai 1904, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Atantique, la rue Thayer et l'avenue Pelican et est désigné par la lettre A sur un certificat d'arpentage par Chas G. Dreyfous, voyer, daté le 20 mai 1904 et d'après celadit lot a une façade de quarante neuf pieds cinq pouces et quatre lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces, entre lignes parallèles, ledit lot formant l'encoignure des avenues Atlantique et Pelican et est composé de tout du lot original 19 et partie du lot original 19.

Les améliorations sont connues comme No 247 avenue Atlantique à l'encoignure de la avenue Pelican, comprenant une résidence substantielle en bois à deux étages et contenant grand magasin buvette, grand entrepôt à deux étages, etc., véranda tout du long, 11 chambres, chambre à bain, citernes, etc., le tout en splendide état et au bail de la buvette expirant le 24 février 1905 à $15 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Atantique et la rue Thayer et désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage par Chas G. Dreyfous, voyer, daté le 20 mai 1904, et d'après celadit lot commence à une distance de quatre-vingt six pieds six pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue Pelican et ayant une façade de 35 pieds 8 pouces et 7 lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces entre lignes parallèles, et est composé de tout le lot original No 21, et partie du lot original No 20.

Les améliorations comprennent un bon cottage double Nos 233 et 235 avenue Atlantique, entre l'avenue Pelican et la rue Thayer à un tout couvert en ardoises 5 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque coté, reliés de la banquette avec grille en fer sur le devant et se loue pour $11 par mois de chaque côté.

3° Deux certains lots de terre situés dans ledit cinquième district de cette ville, dans l'îlet No 41, suivant plan de cette ville, borné par les rues Elmire et Pelican, l'avenue Pacifique, l'avenue Pelican et la rue A. X. et désigné comme lots Nos 41 et deux de l'îlet et No 9 maintenant l'îlet No 41, borné comme il est dit ci-dessus d'après le plan ci-dessus mentionné de Thompson, voyer daté le 7 mars 1849 lesquels dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit à savoir :

Le lot No 1 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Pelican et mesurant trente et un pieds 8 pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds 8 pouces de profondeur et façade à l'avenue Pelican entre lignes parallèles et le lot No 2 mesurant trente et un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un placement d'affaires à un étage et contenant 4 chambres, hangars, citerne, etc., contigues au ci-dessus, et faisant face à l'avenue Pélican est un cottage double retiré de la banquette et contenant de chaque côté trois chambres, hangars, etc., la propriété est maintenant occupée.

5° Trois certains lots de terre, situés dans ledit cinquième district de cette ville, dans l'îlet No 42, borné par les l'avenue Pacifique, la rue Elmire et l'avenue Pelican et la rue Thayer, lequel dit îlet est aussi désigné par le No quatre sur un plan du "Brooklyn Warehouse Co. Property," par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849 déposé en l'étude d'Andrew Hero, jr., un notaire en cette ville lesdits trois lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A, B et C sur un dévis par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté le 27 juin et 1895, annexé à un acte de vente de T. J. Kennedy à Mme Margaret Donely dans le bureau de James J. Wolfe, le 15 août 1895. Lesdits trois lots ou portions de terre sont de l'arriéré portion des lots Nos un et quatre acquis par le défunt John Kennedy, pardevant Henry P. Dart le 24 août 1892, lesdits lots A, B et C sont contigues et les lots A et B sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à l'avenue Pélican par cent neuf pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot A formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Thayer et ayant cent neuf pieds huit pouces de face comme profondeur à la rue Thayer et le lot C a vingt quatre pieds de la rue à l'avenue Pacifique par cent neuf pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

6° Deux certains lots de terre, situés dans le même cinquième district de cette ville, dans l'îlet No 42, bornés par les avenues Pacifique, Elmire et Pelican et la rue Thayer, lequel dit îlet est aussi désigné par le numéro quatre, sur un plan du "Brooklyn Warehouse Co Property" par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mai 1849, déposé en l'étude de Andrew Hero Jr. notaire en cette ville, lesdits deux lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf, sur ledit plan, contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun trente pieds six pouces et six lignes et trois quarts de ligne de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit lot No 18 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Pélican.

Les lot No 18 : Les améliorations comprennent un cottage double en bois attrayant Nos 245 et 247 avenue Pacifique, à l'encoignure de l'avenue Pelican, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur la façade, salon, trois chambres à coucher, cuisine, portique sur le devant, citerne, hangar etc., de chaque côté, la maison est en bonne condition et se loue pour $12 00 chaque côté.

Le lot No 19 : Les améliorations comprennent un splendide cottage simple en bois couvert en ardoises, No 243 avenue Pacifique entre l'avenue Pelican et la rue Thayer retiré de la banquette, et contenant 6 chambres, vestibule, galerie sur le côté, galerie sur la façade chambre à bain, office, etc., en bonnes conditions et se louant $15 00 par mois.

Conditions : Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée aux porteurs des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes de ville et d'Etat sur ladite propriété, dues et exigibles en l'année 1904.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

A l'à même moment et endroit il sera vendu tous ses droits, titres et intérêts de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé les Etats Unis de Amérique vs Irma Brooks femme de Chas Harris et al No 13 132 au dossier de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane étant un procès pour expropriation de certaines propriétés foncières en ceci décrites, les produits desquels ont été par ordre de Cour déposés dans l'enregistrement de la Cour pour attendre l'adjudication des droits des différentes parties défendantes. Les produits ainsi déposés se montant à cinq cents dollars dont ledit intérêt indécendente.

Deuxièmement Tous les droits, titres et intérêt de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé Etats Unis d'Amérique versus David Jackson et als No 13 131 au dossier de la Cour des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ceci décrites les produits desquelles ont été par ordre de cour déposés dans le registre de la cour pour attendre l'adjudication des droits des diverses parties défendantes, les produits ainsi déposés s'élevant à onze cent dollars et l'intérêt dudit défunt en ceci.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant James J. Wolfe notaire aux frais de l'acquéreur 10 0/0 comptant exigé au moment de l'adjudication

N. E. Humphrey, avocat

22 mai—22 29—juin 5 11 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE

Cottage Double Moderne,

No 1523 et 1525 rue Iberville,

Entre les rues Marais et Villeré.

Dans un excellent voisinage payant.

SUCCESSION DE JOHN J. VALENTINO

No 73,143—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI 9 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 6 mai 1904, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitude et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Villeré, Marais et Bienville, mesurant trente et un 31 pieds onze 11 pouces et six 6 lignes de face à la rue Louisa commençant à un point soixante trois 63 pieds onze 11 pouces et trois 3 lignes de distance de l'encoignure des rues Douane et Villeré, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent quarante sept 147 pieds dix 10 pouces et deux 2 lignes entre lignes égales et parallèles d'après le titre du vendeur le tout comme il est démontré sur le devis annexé fait par D. M. Brosan député voyer de ville, daté le 23 avril 1894. Comme il est démontré sur ledit devis il y a une barrière et à cité sous la possession du vendeur et ses auteurs une profondeur additionnelle de dix 10 pieds huit 8 pouces et quatre 4 lignes laquelle est aussi transmise dans ce titre, sans aucune garantie quelque soit. Enregistré dans le Bureau des transferts livre 151 folio 373

Les améliorations consistant en un cottage double en bois couvert en ardoises et contenant de chaque coté 4 chambres citerne galerie hangar etc. La maison est en bon état et dans une localité de bons rapports, donnant un revenu de $ 00 par mois.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé pardevant Robert P. Upton notaire aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1904 sur la propriété vendue devant être assumées par l'acquéreur en dessus et en plus du prix de l'adjudication et l'acquéreur devant faire un dépôt au moment de l'adjudication de dix pour cent pour mettre l'acte de vente.

T. B. Walker avocat.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Thomas J. Kennedy

No 73 160—Cour Civile de District, Division C

UN LOT DE WHISKEY.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern Encanteur—Le MERCREDI le 15 juin 1904 à 11 heures a.m., à l'Entrepôt Mississippi, Division No 4 situé dans l'îlet borné par les rues St Front St Joseph, Delta et Jane, sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 30 mai 1904 par l'Hon. John St Paul juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Cinq barils de whiskey "Schuylkill" deux barils de whiskey Hanover Rye un baril de whiskey XXXX Monongahela 25 caisses whiskey Hanover Rye et 1 baril whiskey Murray Hill.

Conditions—Comptant.

Saunders & Garley et N. E. Humphreys avocats. 4 juin—4 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois couvert en ardoises,

Dans une localité excellente comme location

Nos 410-412 rue Philip entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau

Succession de Mme Mariana Drumm

No 73 175—Division B—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 23 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 12 mai 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain morceau de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Philip, Tchoupitoulas, Rousseau et Soraparu, désigné par la lettre B et mesurant 30 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles ayant été acquis par la défunte Mme Drumm le 30 mars 1893.

Les améliorations comprenant un cottage en bois couvert en ardoises sur le trottoir contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, etc., dans la cour, la banquette et les allées pavées en briques. La maison est en bon état et est à proximité d'églises, écoles de marchés, lignes de chars, etc.

Conditions—Un tiers plus ou moins comptant, et la balance en un ou deux ans avec des billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, l'acte de vente pardevant Oregon W. Long, notaire aux frais de l'acquéreur et les taxes de 1904 devant être assumées par l'acquéreur.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par ordre du Receveur.

IN RE LEON IRWIN VS PUGH LINE TRANSPORTATION CO

No 73,100 Cour Civile de District, Division C

Le splendide bateau à vapeur

"MABEL COMEAUX"

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI 16 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de cour signé le 4 mai 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée :

Un certain bateau à vapeur nommé "Mabel Comeaux" enregistré dans le Port de la Nouvelle Orléans, et d'après son dit enregistrement officiel, comme le même apparaît sur le registre dans la Douane de cette ville, ledit "Mabel Comeaux" a été construit à Jeffersonville Indiana, en l'année 1891, il est un bateau à vapeur avec roue à l'arrière, construit en bois, il a trois ponts pas de mât et avec l'avant simple, sa longueur est de 178 pieds sa largeur 36 pieds, sa profondeur 6 5 10, sa capacité de tonnage dans l'entrepont, 320 87, sa capacité de tonnage entre les ponts au-dessus du tonnage du pont 72.00 ; tonnage brut 397.87, lequel dit bateau à vapeur ensemble avec toutes les machines, pouliés installations et meubles y appartenant, en parfait état, excepté l'arbre moteur, lequel peut être réparé à une dépense estimée à $1,165.00. Le bateau se trouve au pied de la rue Clouet.

Conditions—Comptant.

BURT. W. HENRY, receveur.

T. M. & J. D. Miller, avocats pour le receveur.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 739-41 RUE ELMIRE Coin Dauphine.

UN EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET RESIDENCE,

ET Nos 3125-27 RUE DAUPHINE,

UN JOLI COTTAGE DOUBLE.

A L'ENCAN.

A la Bourse, 311 rue Baronne, MARDI, le 21 juin, à midi.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile District, Paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire de la succession d'Ernest F. Peters Dossier No 73 457, ledit ordre adressé à J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 21 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne la propriété foncière ci-après décrite

1° Une certaine portion de terre située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Elmire, Dauphine, Congress et Royale, laquelle portion de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Elmire sur soixante deux pieds dix pouces de profondeur et façade sur la rue Dauphine et est désignée par la lettre A sur un plan fait par O. de Armas, député voyer de ville, daté le 6 avril 1903 et annexé à l'acte d'achat en ceci ci-après mentionné ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies servitudes et avantages ladessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters par achat de Mme M. Vaits par acte exécuté pardevant C. Drouet ancien notaire en cette ville, le 7me jour d'avril 1903, et enregistré dans le Bureau des Transfert de cette ville dans le livre 119, folio 16.

Les améliorations portent les numéros municipaux 739-41 rue Elmire, formant l'encoignure de la rue Dauphine.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 2 dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Elmire et Désirée sur un plan du Faubourg Montreuil, fait par L. Sarg, ingénieur civil daté le 26 février 1850 et déposé dans le bureau du shérif de cette paroisse pour référence et mesurant d'après ledit plan trente pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent pieds. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters, par achat de la Veuve Otto H. Rohe, par acte passé pardevant F. D. Charbonnet notaire, le 13me de janvier 1896 et enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 113, folio 201.

Les améliorations portent les numéros municipaux 3425-27 rue Dauphine.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront payer les taxes de 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et déposer dix pour cent de leur enchère comme d'habitude entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet notaire, aux frais des deux acquéreurs.

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, bureau 303 rue Baronne.

P. A. Dreyfous avocat 2 mai—21 22 24—in o 5 12 19 22

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en Bois à Deux Etages,

717 rue Baronne, entre les rues Girod et Julie.

Succession de Julia Ware, John B. Ware et Joséphine Ware.

No 69 921—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI 9 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encère publique en vertu d'un ordre daté le 6 mai 1904 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et avec le consentement du co-propriétaire, il sera vendu à l'encère publique la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Girod et Julie, désigné par la lettre C et mesurant 25 pieds 4 pouces de face à la rue Baronne par 96 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur, d'après le plan de Hunter Stewart, député voyer de ville, le 13 janvier 1890, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent, désigné par le No 717 rue Baronne.

Conditions—Une moitié au plus comptant la balance en douze mois avec 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité l'acquéreur devant payer les taxes de 1904 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire aux frais de l'acquéreur.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

17 86 Acres de Terre dans la Paroisse de Livingston.

Succession de James Clark,

Mme Alice Lee McCoy et als vs L. Z. Gowers

No 69 472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 23 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904 et signé le 13 mai 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite située dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane à savoir—

1° La nord 1/2 section fractionnelle 22, contenant 316 43 acres.

2° Les lots 1 et 2 et N. E. 1/4 de N. E. 1/4 et S. E. 1/4 de N. E. 1/4 de la section N. E. 1/4 21, contenant 173 84 acres.

3° 1/2 O. de la N. O. 1/4 et N. E. 1/4 du S. O. 1/4 de la section 21, contenant 119 80 acres.

4° La fraction S. 1/2 de la section 22, et le lot 5 de la section fractionnelle 23, contenant 122 28 acres.

5° Les lots 3, 4 et 5 de la section 23, contenant 125 80 acres.

6° S. 1/2 de la section 25 contenant 279 acres.

7° Les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la section 26 contenant 267 acres.

8° La section fractionnelle 15 contenant 185 acres.

9° 47 acres de la section 23, sur le "East Fork" du Bayou Barbary, 10 50 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

10° 20 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

11° 100 acres dans la section 42 connu comme la "Demas Place" dans T. 8 S. R. E.

Conditions—10 pour cent comptant au moment de l'adjudication

Actes de vente pardevant Joseph F. Walton, notaire, aux frais des acquéreurs.

Pierson, Walton & Pierson, Branch E. Miller avocats.

22 ma.—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage Simple.

3247 rue St-Thomas, entre les rues Toledano et Pleasant.

Succession de John Kyle et Theresa Shille sa veuve.

No 73 092—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI le 30 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 26 mai 1904, de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Chippewa, Toledano et Pleasant étant une partie du lot original numéroté 14, de l'îlet No 4 sur un plan par B. Buisson, voyer, daté le 24 juillet 1842, déposé pour référence en l'étude de C. Boisdoux, ancien notaire, et mesurant 30 pieds de face à la rue St Thomas par 72 pieds 8 et 8/10 de pouces sur la ligne le divisant du lot 13 et 68 pieds 3 3/4 de pouces sur une ligne le divisant du lot 16 sur le susdit plan et 30 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations sont désignées par le No 3247 rue St Thomas et comprenant un cottage simple, contenant environ 5 chambres, galerie, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant ; 10 pour cent au moment de l'adjudication et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904.

L'acte de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew Hero Jr, avocat

29 mai—29—juin 5 12 19 26 30

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale

Téléphone

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La Bâtisse en bois à deux étages

POUR LA PLUPART

Buvette, épicerie et résidence,

1712 rue des Français,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE ROMAN.

Le Joli Cottage Double

1522 et 1524 rue des Français, entre les rues Roman et Prieur.

BONS LOTS A BATIR,

Rue des Français, entre les rues Roman et Derbigny.

Mary Uhle vs August Uhle et als

No 72,521 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.

MARDI LE 14 JUIN 1904

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 5 avril 1904, et signé le 11 avril 1904, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 21 avril 1904 pardevant Fred. Adolph, notaire, ledit ordre étant signé le 28 avril 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 8 et 9 dans l'îlet borné par les rues Français, Roman, Touro et Derbigny, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages occupée comme une épicerie, buvette et résidence, comme comme le No 1742 rue des Français et contenant buvette et épicerie, 9 chambres, vestibule, chambre à bain, galerie entrepôt citerne, hangar etc., un splendide emplacement pour le commerce dans un bon voisinage.

2° Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District, désigné par la lettre C, dans l'îlet borné par les rues des Français, Touro, Roman et Prieur, sur un devis annexé à un acte passé pardevant Jas Fahey, ancien notaire, le 15 octobre 1889, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue des Français par 154 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur, les améliorations comprennent un joli cottage double retiré de la banquette avec grillage en fer sur le devant, désigné par les Nos 1522 et 1524 rue des Français et contenant de chaque côté 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 773 borné par les rues Français, Roman, Derbigny et Champs Elysées, désigné par la lettre B sur un devis de J. A. D'Hémecourt, daté le 16 octobre 1869, annexé à un acte passé pardevant Joseph Cohn, ancien notaire, le 27 juin 1870, lequel lot mesurant 36 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Française sur 106 pieds 7 pouces de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a à des termes de crédit de 1 et 2 ans représentés par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs avec 7 pour cent d'intérêt de la date de la vente garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles et coutumières telles que confession de jugement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès mettant de côté toute estimation, etc. l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année courante, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Fred. Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.

F. J. Dreyfous,

Buck Walshe & Buck, avocats.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Résidence en bois à deux étages,

1430 rue Baronne, entre les rues Thalie et Melpomène.

John T. Fogarty et als vs Joseph E. Fogarty et als.

No 72 570—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet, — MARDI, le 14 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 mai 1904 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1430 rue Baronne dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Thalie, Carondelet et Melpomène, désigné par le No 2 sur un plan par A. Chastang, architecte daté le 22 novembre 1884, déposé pour référence en l'étude de A. B. Brenan, ancien notaire en cette ville comme plan No 19 ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces 6 1/3 lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de 121 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée de 6 pieds de largeur commune audit lot et autres, d'après le dit plan et aussi, agréablement à un plan ou certificat d'arpentage fait par J. A. D'Hémecourt, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, le 13 août 1870.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en 1 ou 2 ans à l'option de l'acquéreur la portion de crédit s'il y en a devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du prix de son enchère les taxes de 1904, et payant 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication, que l'acte de vente, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, tel que 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance, etc., devant être passé pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

VENTES A L'ENCAN.

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON.

Sur les lieux, Nos 1918 rue Deuxième, à 10 heures a. m.,

Le SAMEDI, 18 juin 1904.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Mme Veuve Patrick Bannon, No 72 437, je procéderai à la vente à l'enchère publique des effets mobiliers d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

ERNEST A. CARRÈRE

Encanteur.

Cunningham & Cunningham, avocats.

8 juin—8 12 14

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

d'un beau morceau de terre

AVENUE TULANE

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, le 30 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 23 juin 1903 et signé le 29 juin 1903 par Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Mme Julia Kieran, Sr. vs Thomas E. Lynch No 70 123 du dossier de la dite Cour, comme il est amendé par un décret de l'Hon. Cour Suprême ci-après décrite propriété, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Tulane et Cleveland et les rues Liberté et Howard, mesurant 43 pieds de face à l'avenue Tulane 47 pieds 10 pouces de largeur sur la ligne du fond, 106 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard et 97 pieds 9 pouces profondeur sur la ligne la plus près de la rue Liberté, le tout plus ou moins, en mesure Américaine d'après le plan par J. F. Brain daté le 20 octobre 1883 annexé à un acte pardevant C. T. Soniat, notaire public, daté le 6 décembre 1883. Les bâtisses et améliorations sur ce terrain appartiennent au défendeur exceptée la bâtisse à deux étages en bois dans le fond et sur le côté le plus près de la rue Liberté. La dernière bâtisse nommée est la seule amélioration qui sera vendue avec le terrain.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date (moins le paiement final) et l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Brasière Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur.

J. J. McLoughlin, avocat du plaignant

D. J. Dowers et John P. Sullivan, avocat du défendeur.

29 mai—29—juin 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

d'un joli cottage simple en bois,

No 1931 Avenue Cleveland.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur Bureau 134 rue Carondelet JEUDI le 30 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugem rendu le 18 mai 1904, et signé 24 mai 1904, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C dans l'affaire de Mlle Eugenia Moran vs George S. Lacey, Jr, No 72 664 du dossier de la dite Cour, ci-après décrite propriété à savoir :

Le joli cottage simple à un étage en bois avec deux étages dans le fond No 1931 Avenue Cleveland contenant galeries, 3 chambres, etc., dans le Premier District de cette ville borné par l'avenue Cleveland, les rues Canal, Prieur et Roman. Le lot de terre est désigné par le No 23 de l'îlet No 26, borné comme il est ci-dessus mentionné après le plan de Cosmier, architecte, daté le 1er septembre 1844, déposé en l'étude d'Octave De Armas, notaire en cette ville dans le livre de plans No 2. Le dit lot mesurant, d'après le dit plan 27 pieds de face à l'avenue Cleveland, sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles. Cette propriété est dans un bon voisinage, près de tous les agréments et fera une jolie résidence ou un placement payant.